





#### 4. Points de décision

CÉ-21-10  
003

- 4.1. Élections au poste de président(e) et de vice-président(e) au conseil d'établissement  
Monsieur Brunelle propose madame Julie Rinfret, elle est **élue par acclamation.**

CÉ-21-10  
004

Madame Rinfret propose monsieur Daniel Brunelle à titre de vice-président, **élu par acclamation.**

- 4.2. Calendrier des rencontres

Madame Parent propose le calendrier suivant en conservant les rencontres le lundi.

Les 8 novembre 2021, 10 janvier 2022, 7 février 2022, 14 mars 2022, 25 avril 2022, 30 mai 2022 et 13 juin 2022.

CÉ-21-10  
005

Madame Hogue propose l'adoption de ce calendrier.

**Adopté à l'unanimité.**

- 4.3. Déclaration d'un possible conflit d'intérêt (art. 70)

Chaque membre recevra une feuille de déclaration afin de se manifester si un conflit arrivait.

- 4.4. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent à la réunion.

- 4.5. Règles de régie interne à adopter

Voir corrections faites dans le document « RÈGLES DE RÉGIE INTERNES DU C.É. » par Madame Parent.

Monsieur Mathieu Pothier propose l'adoption.

**Adopté à l'unanimité**

CÉ-21-10  
006

- 4.6. Liste des cahiers d'exercices

En fin d'année, Madame Parent avait présenté la liste des cahiers, sans les montants, puisque les coûts n'étaient pas fixés. Étant donné que les coûts sont plus élevés cette année pour les mêmes cahiers d'exercices et qu'ils dépassent, dans certains cas, le montant convenu dans les encadrements (70\$), Madame Parent présente les coûts réels pour l'année 21-22. Suite à la présentation du comparatif de l'an dernier, versus les montants réels, il est proposé que les montants demandés aux parents soient augmentés en juin prochain. Comme nous sommes tributaires de certaines augmentations des fournisseurs et dans l'éventualité d'une augmentation de ces frais, le Conseil d'Établissement acceptera ces changements dans la limite du raisonnable. Les coûts sont approuvés pour l'année 2021-2022

Monsieur Brunelle propose.

**Adopté à l'unanimité**

CÉ-21-10  
007

- 4.7. Nouveau *mode de vie*

Madame Parent présente le mode de vie.

Le souhait de Madame Parent est de présenter le mode de vie à l'ensemble de l'école. Madame Rinfret tient à féliciter le travail effectué pour le nouveau mode de vie. Madame Salvas propose que le mode de vie soit mis dans l'agenda (pochette de plastique) afin que ce soit davantage officiel. Il est important d'avoir l'adhésion des parents, ils doivent se sentir impliqués.

CÉ-21-10



Madame Drolet propose l'adoption du nouveau mode de vie.

**Adopté à l'unanimité**

## 5. Points d'information

### 5.1. COVID-19

Le 5 octobre, nous recevrons les tests rapides. Huguette, Katy et Michelle seront formées pour faire les tests aux élèves.

Aucun enfant arrivant avec des symptômes à l'école ne sera testé. Si les symptômes se développent en cours de journée, les 3 responsables pourront faire les tests à ce moment.

Au préscolaire, les masques sont remis pour le transport scolaire seulement.

En éducation physique, le masque est maintenant obligatoire.

### 5.2. Service des dîneurs

Suite aux changements de l'année dernière du CSSP et des résultats au sondage pour le service des dîneurs, l'école a perdu le service bonifié. Le CÉ n'était pas heureux de cette situation. Cette année, nous devons décider si nous souhaitons refaire un sondage auprès des parents pour tenter d'offrir un service de dîneurs bonifié.

Le 8 novembre, il sera décidé si on fait un sondage ou pas auprès des parents.

### 5.3. Obligation de formation (substituts)

Les membres du CÉ sont obligés de se former. Madame Parent propose que les fiches soient envoyées sous forme papier. Marie-Josée propose de préparer les cartables pour chacun des membres.

### 5.4. Normes et modalités

Elles seront mises sur le site de l'école cette semaine.

### 5.5. Rapport annuel : évaluation du plan de lutte et du projet éducatif

Le rapport sera fait prochainement. La révision du plan de lutte et du plan d'action du projet éducatif sera présenté à l'équipe-école pour évaluation et adoption.

Le rapport annuel et la révision et l'évaluation du projet éducation seront ensuite présentés aux membres du CÉ.

### 5.6. Activités complémentaires et sorties culturelles

Nos activités complémentaires et culturelles sont difficiles à organiser car plusieurs contraintes sont en jeu dont le transport, les mesures 15086 et 15230 ainsi que l'offre de culture à l'école.

### 5.7. Ergothérapie

Ce service est maintenant centralisé au centre de service. Il faut faire des demandes écrites. Nous avons été sélectionnés suite à notre demande. Il y aura donc service pour les élèves du préscolaire et des classes EHDAA cet automne.

### 5.8. Projet d'embellissement de la cour d'école



Phase 2 : Classe extérieure, possibilité de la réalisation par la Ville de Varennes sur leur terrain derrière l'école. Phase 3 : Présentation du projet de placotioir. La Ville donnera autant que ce que l'école donnera. Madame Parent fera les démarches. Présentation de mobilier urbain (LOOP).

5.9. FDS

Un don anonyme permettra d'acheter du matériel pour les classe EHDA. Madame Parent demande l'approbation pour l'achat de matériel extérieur pour les élèves du préscolaire 4 ans, comme il avait été discuté et convenu l'an dernier.

5.10. Halloween

Madame Parent demande l'approbation pour donner des bonbons aux élèves à l'occasion de l'Halloween. Déguisements et activités le 29 octobre à l'école.

5.11. Parole au président.

5.12. Parole au représentant du comité de parents

5.13. Parole aux enseignants

5.14. Parole aux membres

5.15. Parole au représentant du service de garde  
Impacts de la pénurie de main-d'œuvre au SDG

5.16. Parole à la représentante du personnel de soutien

5.17. Parole à la direction

5.18. Nouvelles du CÉ

L'an dernier, en collaboration avec Madame Parent, la présidente du CÉ avait une capsule dans le communiqué mensuel aux parents. Elle demande que cette pratique soit reprise encore cette année.

**6. Parole au public**

Pas de public.

**7. Divers**

**8. Levée de l'assemblée**

**L'assemblée est levée à 20 h 58.**

---

*Signature de la direction*

---

*Date*



---

*Signature de la présidente*

---

*Date*